

Montigny,
Le 6 mai 2020

LETTRE AUX PARENTS D'ELEVES

Madame, Monsieur,

Le déconfinement engagé dans de nombreux pays doit être prudent et progressif. La période actuelle est complexe pour tous. Nous devons nous préparer à ce qu'elle dure encore plusieurs mois.

En France, l'Etat a annoncé son objectif de déconfinement le 11 mai. Cette date sera confirmée le 7 mai prochain.

Si tel était le cas, les écoles ouvriraient à partir du 12 mai (le 11 mai étant la prérentrée des enseignants) pour accueillir les enfants des familles qui le souhaitent. Les familles qui préfèrent garder leurs enfants à la maison peuvent le faire en suivant les enseignements à distance.

Les services municipaux de la ville de Montigny et les directeurs des écoles ont préparé conjointement cette rentrée sur la base du protocole sanitaire préconisé par l'Education Nationale afin de garantir les conditions de sécurité optimum.

Comme vous le savez, **vous n'êtes pas obligé de remettre votre enfant à l'école**. Chacun d'entre vous a d'ores-et-déjà été contacté par la maitresse/maitre ou la directrice/directeur pour connaître votre choix.

A ce jour, près de 900 enfants sont inscrits contre 2859 en temps normal. Ils seront accueillis en demi-groupe, 2 jours par semaine. D'après ces chiffres, il y aura donc environ 500 enfants par jour répartis sur les 8 écoles de la ville durant les heures scolaires. Peu d'entre eux sont pour le moment inscrits au périscolaire.

Par ailleurs, les écoles de la commune continuent d'accueillir à 100% les enfants des personnels des professions prioritaires définies par l'Education Nationale.

Le faible nombre d'enfants inscrits permet d'envisager une rentrée sereine. L'organisation décidée dans chaque école permet de mettre en place un respect strict des mesures de sécurité. Parmi lesquelles :

- Respect de la distanciation des élèves entre eux durant le temps scolaire et périscolaire (sens de circulation dans les locaux, distance d'un mètre entre les tables...).
- Désinfection quotidienne des locaux.
- Nettoyage des zones de contact (sanitaires, poignées de portes...) plusieurs fois par jour.
- Protection des personnels (masques, gants et gel pour les enseignants et les personnels municipaux).

Dans chaque école les enfants seront répartis en petits groupe-classes (en moyenne 10 élèves et moins en maternelle). Ces groupe-classes seront maintenus durant le temps périscolaire y compris durant le repas du midi qui sera servi chaud dans le réfectoire.

Les heures d'entrée et de sortie seront aménagées par école pour éviter les regroupements des parents devant l'établissement. Nous vous demandons de respecter scrupuleusement ces horaires qui vous seront communiqués par la direction de l'école.

De même, nous vous invitons à sensibiliser vos enfants aux gestes barrières essentiels. **Il vous est également demandé de prendre la température de votre enfant chaque matin avant d'aller à l'école.** En cas de température élevée ou de symptômes ne mettez pas votre enfant à l'école et appelez votre médecin.

Comme vous le voyez, la reprise de l'école se fait graduellement et sur la base du volontariat. La situation exceptionnelle que nous traversons implique des mesures particulières qui peuvent encore évoluer au regard de la situation sanitaire. La compréhension et la bonne volonté de chacun sont indispensables pour faire face à ces difficultés.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires à la scolarisation de votre enfant auprès de votre enseignant-e ou directrice/directeur.

Nous vous assurons de l'engagement de l'ensemble des services de l'Education nationale et de la Municipalité pour vous accompagner au mieux dans cette période difficile.

Très cordialement,

Cédric Madoré



A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

Inspecteur de l'Éducation Nationale

Jean-Noël Carpentier



A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized initial 'J' and 'C' followed by a long horizontal stroke.

Maire de Montigny